Fiche d'information

Réservoirs de carburant et produits dangereux en zone d'inondation

- Les produits ménagers dangereux (produits chimiques, huile, carburant) doivent être déplacés en lieu sûr, en dehors de la zone d'inondation. Si vous laissez ces produits sur votre propriété, placez-les au-dessus du niveau de la crue potentielle.

- Tous les réservoirs de carburant et leurs tuyaux devraient être vidés dans des contenants adéquats pour permettre leur déplacement en lieu sûr, en dehors de la zone d'inondation ou au-dessus du niveau de la crue potentielle.

- Éteignez tous les dispositifs de réservoir, dont les pompes et les distributeurs. Assurez-vous que tous les robinets (réservoirs et tuyaux) sont fermés.

- Si possible, déplacez les réservoirs de surface vides et mobiles à l'extérieur de la zone d'inondation ou au-dessous du niveau de la crue potentielle. S'ils ne sont pas mobiles, assurez-vous qu'ils sont vides et que les bouchons sont bien en place. Si le niveau d'eau pourrait dépasser les évents, prolongez-les jusqu'à une hauteur qui ne sera pas atteinte par la crue. Assurez-vous que les réservoirs sont bien fixés et entourés d'un système de retenue des eaux.

- Pensez à entourer un réservoir d'un tel système s'il n'en est pas déjà pourvu.

- Les réservoirs enterrés et leurs tuyaux doivent aussi être vidés de leur carburant si possible. En cas d'inondation, ces réservoirs peuvent flotter ou remonter à la surface. Réduisez ce risque en plaçant des objets lourds dessus (sacs de sable, grands contenants remplis de sable, pierres).

- Installez un bac de rétention (boudins, tampons absorbants) autour du réservoir s'il y a un risque que le carburant ou des résidus se répandent dans l'environnement.

En cas de fuite, appelez le Centre de signalement des déversements au 867-667-7244. Le Centre peut aussi vous renseigner sur les mesures à prendre pour prévenir ou contenir les fuites.

Conformité et inspections environnementales

Gouvernement du Yukon

Téléphone : 867-667-3227
Site Web : yukon.ca/fr/report-spill
Courriel : envprot@yukon.ca

Yukon